

N° SIRET : 25360265000017
Etablissement : SYNDICAT PAYS DE LA CHAT
Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2025
Page n° 1

Département : INDRE
Poste Comptable: TRESORERIE LA CHATRE
Date d'Edition : 11/02/2026

ODYSSÉE Informatique - ICARE 1.68A

DELIBERATION N° 8-26-02-02
DU COMITE SYNDICAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 10/02/2026 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice 112
Nombre de membres présents 70
Nombre de suffrages exprimés 72
VOTES : Contre =0 Pour =72 Abstentions =0
Date de convocation : 27/01/2026

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Patrick JUDALET
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par François DAUGERON, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (2)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédent (2)	Dépenses ou déficit (3)	Recettes ou excédent (4)
Résultats reportés	20 333,51				20 333,51	118 772,15
Opérations de l'exercice	517 060,49	553 765,09	5 756,33	21 537,18	522 816,82	575 302,27
TOTAUX	537 394,00	553 765,09	5 756,33	140 309,33	543 150,33	694 074,42
Résultats de clôture		16 371,09		134 553,00		150 924,09
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	537 394,00	553 765,09	5 756,33	140 309,33	543 150,33	694 074,42
RÉSULTATS DÉFINITIFS		16 371,09		134 553,00		150 924,09

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

M. ALAPETITE Claude, Mme BARNOLE Béatrice (suppléante), Mme BASTARD Christine, M. BAUDRY Gérard, M. BEGAT Julien, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante), M. BERTRAND Philippe, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, Mme CHAUVAT Delphine (suppléante), M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, M. COUTURIER Pascal, M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DESIRÉ Serge (suppléant), M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DOUET Patrice, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), Mme ELION Virginie, M. GAUTHE Pascal (suppléant), M. GAUTRON Guy, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, Mme JOUBERT Séverine, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, M. LACOT Antoine, M. LAFONT Jean-Marc, M. LARUE Fabrice (suppléant), M. MAILLIEN Bernard, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, M. MAUGRION Philippe, M. MERCIER André, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PERSONNAT Marion, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. Stéphane RENAULT (suppléant), M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. TEMPLIER Dominique, M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Philippe.

Nombre de pouvoirs : 2 – Mme LABESSE Elisabeth a donné pouvoir à M. GAUTHE Pascal, Mme LEUILLET Marie-Laure a donné pouvoir à M. JUDALET Patrick.

1 Pouvoir non utilisé pour ce vote : M. BELLET Alain a donné pouvoir à M. DAUGERON François.

Étaient excusés : M. BELLET Alain, M. BERDUCAT Cédric, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BRUNET Charline, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGUET Rémy, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GENICHON René, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. JOUHANNEAU Emmanuel, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LEFORT Hubert, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. LOEUILLET Gilles, Mme MALASSET Christine, Mme MALCUPAT Patricia, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, Mme NICOLAS Barbara, M. PELLETIER Philippe, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. RABILLE Franck, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. ROY Jean-François, M. SALMON Bruno, Mme SIMON Bruno, Mme SOULETTE Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

Cachet :



Pour expédition conforme,
Le Vice-Président,
Patrick JUDALET

La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE